
La Sauce.

Le journal recyclable des élèves de l'ENS de Cachan.

www.lasauce.ens-cachan.fr

EDITO

Bonjour et bienvenue aux nouveaux arrivants ! La Sauce s'était endormie depuis un moment. Mais... ELLE REVIENT !

Je conserve ma fonction de Rédac' Chef, mais je ne suis plus tout seul ! En effet, les fondus d'orthographe que vous êtes pourront remarquer une diminution (voire une absence totale ?) de fautes. Et tout ça grâce à **Bibi**, la nouvelle correctrice officielle de la Sauce ! Avant c'était la touche « F7 » de mon clavier - plus souvent disponible, mais moins performante et moins charmante (allez-y mollo sur les ragots !)...

Au programme de la Sauce 85 : les **stats du BDS** soigneusement concoctées par MaverickK, la naissance du nouveau club **PRACCIS**, la conclusion du fabuleux **4L Trophy** 2003... Mais aussi un tas d'informations pratiques te concernant, toi, étudiant.

Parlons **recrutement** : une correctrice et un rédac' chef c'est pas assez ! L'équipe doit s'agrandir. La Sauce manque de dessinateurs humoristiques (marre des cliparts !), de chefs de rubriques, et plus généralement de rédacteurs d'articles ! Alors, si vous pensez pouvoir remplir l'une des fonctions citées, n'hésitez pas à envoyer un mail !

Un dernier mot, à propos du **site web** de la Sauce. Il est actuellement en pleine reconstruction. En effet, son concept va changer. Plutôt que de se contenter de fournir des liens utiles, celui-ci fournira des **informations** sur les événements culturels et sportifs à venir. Vous serez probablement en mesure de tester ce nouvel outil dès le mois d'octobre.

Flappie

N°85

Octobre 2003

Dans ce numéro :

Bilan du 4L Trophy	2
L'Engagement Décennal	3
Compte-Rendu du CA du 25/03/03	4
PRACCIS	5
Pub	6
Obtenir une AC	7
24h en Rollers	9
Statistiques du BDS	10
La page du Cinéclub	11
5@6, mon amour	12

Pour contacter la Sauce :

- *E-mail* lasauce@rip.ens-cachan.fr
 - *Site Web* www.lasauce.ens-cachan.fr
-

Le 4L Trophy 2003, c'est fini !!!

Eh oui, le 4L Trophy 2003 s'est achevé le 6 mars dernier après un périple de **15 jours** et de **6895 kilomètres** exactement.

L'édition 2003 aura été la plus importante depuis la création du raid il y a 6 ans. En effet, il n'y avait pas moins de **180 4L qui participaient** à cette édition...eh oui ça fait beaucoup, surtout quand on se retrouve tous dans le même bateau.

Le premier but de ce raid était d'apporter un minimum de **50 kilogrammes de matériel scolaire** par voiture au Maroc. Ce matériel a été mis à la disposition de l'**UNICEF**, qui mène un **programme de scolarisation des enfants de la région de Fès**. Mais pour mener à bout ce programme, l'UNICEF a besoin de matériel et les 10 tonnes apportées par le 4L Trophy vont leur permettre de subvenir aux besoins de la région.

Ce raid nous a ensuite conduit dans le désert marocain. Au total, nous avons fait une boucle de plus de 2000 kilomètres au Maroc passant par Fès, Merzouaga, Erfoud, Ouarzazate, et Marrakech. Pour cela nous avons emprunté **les pistes marocaines**, cassantes, pleines de cailloux et de trous... enfin tout pour faire souffrir notre pauvre 4L de plus de 15 ans et de 150 000 kilomètres. Tous les soirs, un **bivouac dans le désert** était organisé et après un bon couscous, la plupart des équipages s'adonnait à **une petite séance de mécanique pour réparer la casse du jour**.

Eh oui, les voitures ont beaucoup souffert mais l'entraide et la générosité des équipes ont fait que **seulement 5 voitures ont dû abandonner et rester au Maroc**, les autres sont toutes rentrées...mais dans quel état...c'était plutôt folklorique.

Nous avons conduit la voiture dans des endroits magnifiques, des étendues immenses de sable et de dunes, des canyons grandioses, enfin le rêve, tout ça sous une température de plus de 25 degrés (en plein mois de février).

Tout ça est quand même assez difficile à décrire en si peu de mots, c'est pour cela que nous organisons **au mois de septembre une grande soirée projection de photos et du film que nous avons tourné**.

L'édition 2003 étant finie, nous commençons dès maintenant à **préparer l'édition 2004**. Eh oui, **la voiture du BdE va repartir** avec un autre équipage à son bord, Walter et Opla, mais avec tout autant de motivation. Encore quelques grosses réparations et la voiture sera prête.

Nous vous donnons donc tous rendez-vous à **notre grande soirée projection**. Et si d'ici là vous êtes motivé pour monter une 2ème équipe sur le campus, n'hésitez pas à me contacter et on joindra nos efforts et notre motivation.

Encore merci à tous ceux qui nous ont soutenu et aidé sur le campus et bien sûr à nos sponsors : l'ENS de Cachan, le CROUS de Créteil, Hydac, Tout Pour l'Auto, Le Rotary Club, Optiques des Arcades à Cachan, le contrôle technique DEKRA à Bagneux et bien sur le BdE de l'ENS de Cachan qui nous a soutenu depuis le début de notre projet.

Brad, pour le club 4L Trophy
Contact : Nguibert@crans.org

Le Normalien et l'Engagement Décennal, un con(mp)te de fées...

Il était une fois un pays merveilleux où l'on était rémunéré pour faire des études. Les valeureux chevaliers qui habitaient ce pays pouvaient donc être payés grassement, profitant des impôts des gueux. En contrepartie, les gueux réclamaient un retour sur investissement (ça fait pas très moyenâgeux comme terme). Les preux chevaliers étaient donc soumis à un engagement vis-à-vis de leur beau pays. En l'occurrence, un arrêté paru le 3 mars 1967 définissait le Code de la Chevalerie. Ainsi, ils étaient tenus « *d'exercer une activité professionnelle dans les services de l'état, des collectivités territoriales, de leurs établissements publics ou des entreprises nationales durant dix ans à partir du moment où ils devenaient chevaliers* ». Les chevaliers qui choisissaient de quitter l'Ecole de Chevalerie avant la fin de leur formation de leur propre volonté, ou qui en étaient expulsés suite à une faute grave, étaient aussi soumis à ce code.

Malheureusement, tout n'était pas cirrhose dans ce monde de chevaliers. Le code ne prévoyait pas les nouvelles causes que le chevalier pouvait défendre. Ainsi, il n'avait normalement pas le droit de travailler pour les offices publics de la communauté européenne (des chevaliers). De même, il n'avait normalement pas la possibilité de choisir l'enseignement privé qui ne fût pas en contrat avec son pays, les vocations religieuses (impossible de devenir prêtre), les Organisations Non Gouvernementales. Il n'avait pas le droit de prendre un congé entre la fin de sa formation et la fin de son engagement décennal. S'il se retrouvait sans agrégation et au chômage, il brisait le code... Par contre, il pouvait être dispensé s'il était reconnu inapte aux métiers de la Chevalerie, ou s'il poursuivait des études avec un financement public (attention, les financements privés ou étrangers ne marchaient pas, sauf en post-doc., Attaché Temporaire d'Etudes et Recherche, Allocation Couplée...).

Cela se passait ainsi il y a longtemps et cela se passe encore ainsi de nos jours. Aujourd'hui, les chevaliers sont devenus normaliens, sont soumis à des règles archaïques, portent réclamation auprès de leur école quand on leur demande de rembourser. Une réforme du code est en projet depuis plusieurs années, mais vu la vitesse avec laquelle passent les ministres...

Une chose est sûre : si vous brisez l'engagement décennal, vous devez rembourser une somme $S = E \cdot n / 120$, avec E ce que vous avez touché en tout et n le nombre de mois qui restent à effectuer jusqu'à la fin de l'engagement décennal (soit environ 30 k€ après la quatrième année ENS).

Depuis peu de temps, les Polytechniciens ne sont plus soumis à ce remboursement. Peut être l'avènement d'une ère nouvelle. Alors Normaliens, Ingénieurs FIF, ENGREF, TPE, Magistrats, Enarques, unissez-vous pour ne plus avoir à rembourser l'état français...

TROUB

PS. Mise au point sur la retraite des chevaliers :

Les quatre années d'ENS comptent pour quatre ans dans le calcul des retraites (publiques) si on ne travaille pas dans le privé ensuite. Pendant les années de thèse, on ne cotise pas à la même caisse de retraite (privée au lieu de publique). Si on veut que ces années comptent dans le calcul, il faut donc les racheter après les avoir effectuées. Pour toucher une pension de la fonction publique, il faut avoir cotisé au minimum 15 années (mais on touche pas grand chose), alors courage les vieux, plus que onze ans...

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 MARS 2003

Dans un premier temps, ce sont les aspects pédagogiques qui furent examinés. Le conseil commença par une présentation du projet de convention de recherche entre l'ENS Cachan et l'Université Paris VII, dans le domaine de l'Anglais de Spécialité. Cette coopération, qui s'établira au sein du Centre Interlangue d'Etudes en Lexicologie (C.I.E.L), vise au développement et à la promotion de l'enseignement et de la recherche en langues de spécialité. Ce domaine de recherche suscita de nombreuses questions. Mme M.C. Barbier, directrice du département de Langues, rappela que le but de cet enseignement était de fournir une solide formation linguistique à des élèves qui auront pour vocation non seulement d'enseigner l'anglais « utile » mais aussi de mettre leurs compétences aux services d'un secteur scientifique, industriel ou économique particulier (élaboration d'un lexique simplifié en aéronautique, par exemple). Cette convention fut acceptée à l'unanimité.

Le conseil fut ensuite informé du projet de Master en Design, élaboré avec l'Ecole Boule. Le choix de mener une collaboration avec une Ecole Supérieure d'Arts Appliqués et non pas avec l'université s'explique à la fois par le fait que l'université propose des enseignements d'arts plastiques et non pas d'arts appliqués, et par la volonté du département de Design de l'ENS de redonner une dimension économique, sociale et technologique à cette discipline. Au terme de ce cursus les étudiants obtiendraient le titre de designer. Ce projet fut vivement salué par les membres du conseil, malgré la question soulevée par Jérôme, votre représentant 4ème année, à propos du coût de scolarité, peut-être élevé au sein d'une école d'arts appliqués.

Enfin, les questions pédagogiques se conclurent par l'installation de l'équipe « biologie et pharmacologie structurales » sur le site de Cachan. Ce dossier souleva une question à propos du financement de ce rattachement : l'ENS y participant à hauteur des 2/3 du financement total contre 1/3 pour le CNRS. Mme Dupas rappela alors la contribution du CNRS à l'IFR (cf. compte rendu C.A. de novembre) et la volonté du CNRS d'investir davantage dans des projets que dans du patrimoine. Ce rattachement fut voté à l'unanimité.

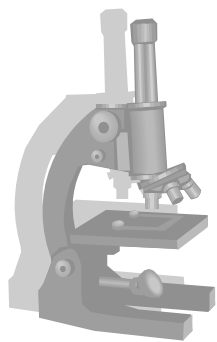
Le conseil examina ensuite les questions statutaires. Tout d'abord, quelques modifications furent apportées au règlement intérieur. Ainsi, il est demandé, à présent, que chaque conseil de département donne lieu à l'établissement d'un compte rendu transmis à la direction. En contrepartie, la C.V.I. ne sera plus habilitée à émettre un avis sur la scolarité des élèves de l'école et sur leur vie au sein des départements. On peut noter aussi le nouveau paragraphe concernant le conseil de discipline qui explicite sa composition (directeur de l'école, secrétaire général, 3 représentants des personnels d'enseignement et de recherche, 3 représentants des élèves) et précise que « les sanctions sont prises, après avis du conseil de discipline, par le directeur de l'école pour l'avertissement et le blâme et par le ministre de l'enseignement supérieur pour l'exclusion ». Je relève ici les trois points qui ont marqué vos « chers » représentants, n'hésitez pas à nous contacter si vous désirez une copie de ce nouveau règlement. Cet examen souleva un débat au sujet de l'engagement décennal, dont la direction souhaiterait assouplir les conditions afin de favoriser l'embauche des normaliens dans le secteur privé. (Pourquoi l'X et pas nous ? Le débat est ouvert). Ce nouveau règlement fut approuvé à l'unanimité.

Pour information, les relations juridiques et financières entre l'ENS et son environnement (CROUS, lycées, La Poste) furent une nouvelle fois décrites. Le CROUS présente toujours une dette de 735 000 euros auprès de l'ENS qui continue toujours à payer les factures de téléphone et de chauffage dans certains bâtiments. La convention d'hébergement a fait l'objet pour 2003 de deux modifications notables : il est prévu de réserver un bâtiment neuf aux élèves normaliens (« ceci permettra de développer un esprit de promotion ») et les candidats des concours de l'ENS pourront désormais bénéficier de 40 chambres au sein des nouvelles résidences. Quelques projets de conventions avec les lycées ayant été présentés, un membre du conseil souligna la nécessaire prise de responsabilité des lycées et de la région vis à vis des nombreux actes d'incivilité se multipliant sur le campus. Enfin La Poste, ayant refusé de payer le loyer évalué par l'ENS pour l'occupation des locaux, est contrainte à partir prochainement.

Enfin, les questions financières et budgétaires furent abordées. A la fois le compte financier 2002, la décision budgétaire modificative de l'exercice 2003, l'attribution de logements de service, les sorties d'inventaire et les cotisations aux associations furent votées. Si vous souhaitez de plus amples informations sur ces questions financières n'hésitez pas à nous contacter ; il serait trop long de les aborder ici.

Voilà pour tout ce qui s'est dit au C.A. de ce mardi 25 Mars.

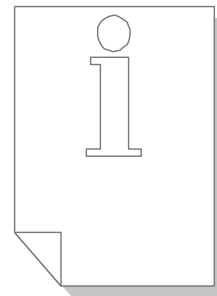
VOS REPRESENTANTS ELEVES



*Du nouveau sur le campus :
un club décidé à créer une effervescence inter-disciplinaire.*

PRACCIS

(PouR l'ACquisition d'une Cltoyenneté Scientifique)



Remuer les foules via des rencontres, événements, actions... autour de la place de la science dans la société. Pour que la science devienne autre chose qu'un gagne-pain pour les habitants de ce campus. Et pour que nous, les étudiants, devenions autre chose que des instruits incultes.

PRACCIS est né de la volonté de quelques étudiants de réveiller l'instinct de la curiosité universelle, et avant tout la réflexion autour des enjeux de la science d'aujourd'hui, le rôle que nous devons y jouer, et les responsabilités qui nous incombent. Partant du constat des carences manifestes de notre formation sur tout ce qui touche au positionnement social du scientifique, et à la culture et la réflexion qui vont avec, nous souhaitons par nos initiatives rassembler les étudiants, les enseignants et les disciplines, et créer nous-même les occasions de combler ce manque.

Quelques pistes encore fraîches, ébauches des futurs objectifs de PRACCIS :

PRACCIS agit pour un compromis entre obscurantisme, culte de la science et désengagement citoyen.

- ✓ Informer et sensibiliser aux grandes questions de société à fort contenu scientifique, qui font débat. Faire l'état des connaissances et insister sur leur dimension éthique.
- ✓ Promouvoir la réflexion entre étudiants, chercheurs et enseignants, de toutes les disciplines, sur ces grandes questions, ainsi que sur le rôle de la science aujourd'hui et les moyens mis à sa disposition. Susciter une implication des acteurs non-scientifiques dans ces réflexions.
- ✓ Mobiliser les structures de recherche et d'enseignement au sein de ces débats, et des autres types de manifestations, en jouant un rôle d'interface et de catalyseur entre les acteurs potentiels (laboratoires, départements d'enseignement, écoles, mairie, associations...).
- ✓ Assurer la diffusion large des résultats de ces débats et actions, et envisager leur prise en compte par les acteurs de nos formations.

Nous commencerons par organiser des **rencontres conférences-débats et ateliers de réflexion multiformes**, sur des sujets fondamentaux et actuels, qui requerront naturellement une approche pluridisciplinaire : histoire, sociologie, économie, sciences dures et molles, disciplines techniques...seront autant de voies pour aborder ces questions, et feront donc appel aux acteurs correspondants, c'est-à-dire VOUS TOUS, les étudiants de ce campus. Nous essaierons aussi de sortir notre nez du dit campus pour rencontrer les vrais gens : nos concitoyens de Cachan et alentours (mairie, écoles ?).

PRACCIS s'exprimera aussi bien sûr via l'abondante et plus que vive presse du campus, incarnée on ne peut mieux par la présente Sauce...ou encore volera au secours de votre curiosité affamée (sérieusement attaquée par plusieurs années de prépa pour la plupart) grâce à son site oueb (dont la naissance ne saurait tarder !), où nous mettrons à disposition les fruits de nos juvéniles élans intellectuels.

Parmi ses grands projets, PRACCIS projette aussi de mettre en place un **atelier de recherche pédagogique** dont le principe sera le suivant : comprendre des objets scientifiques de notre entourage par une approche pluridisciplinaire (ex : la cuisine, la voiture, le vieillissement...), et déboucher sur la production de ressources pédagogiques réellement fonctionnelles sur ces thèmes bien choisis (ouf ! ambitieux ces p'tits jeunes...)

Enfin - laissez-nous rêver ! – pourquoi ne pas ressusciter en France les fameuses « **Boutiques de Sciences** », qui se sont si bien développées dans certains pays nordiques et en Allemagne, en créant la nôtre sur le campus ? Ce serait l'occasion de vivre des expériences de recherche, de partage et de diffusion des connaissances vraiment aventureuses, brutes, et en prise directe avec la demande sociale. Ce serait aussi tout simplement le moyen de s'acquitter de la responsabilité dont la loi française nous a chargé (décret du 6 juin 1984) : diffuser la culture et l'information scientifique et technique au sein de la population.

Pour démarrer, nous vous donnons **rendez-vous au point-rencontre** pendant les oraux du concours d'entrée, où une animation que nous espérons déroutante et surtout distrayante attendra les pauvres candidats stressés, et les autres s'ils ont envie de s'amuser un peu. Vous pourrez ensuite retrouver PRACCIS à la rentrée avec des actions autour du thème de l'eau, notamment lors de la **semaine de la Science en Fête**.

Bien sûr vous l'aurez compris, nous sommes jeunes, beaux, vifs, et plein d'imagination... mais **on y arrivera pas sans vous** ! On a besoin de p'tits jeunes qui n'en veulent, et de p'tits vieux qui ont envie de s'exprimer, depuis l'temps.

Armel

Contact : praccis@crans.org



Vous connaissez toutes les activités du campus ?

Vous en êtes sûrs ?

Le nouveau site de La Sauce se la joue Officiel des Spectacles :

- liste des clubs du campus de l'ENS Cachan
- évènements culturels (ou pasTM), sportifs (ou pasTM)...

bientôt sur :

www.lasauce.ens-cachan.fr

Le parcours du combattant d'un futur (?) Allocataire Couplé (« AC »)

L'un des moyens de faire une thèse dans notre beau pays est de demander (et surtout d'obtenir) une AC (ex Allocation Moniteur Normalien). Comment l'obtenir et à quoi s'expose le prétendant, telles sont les questions auxquelles je vais tenter de répondre.

Qu'est ce que c'est ? Il s'agit d'un financement, très courant pour les normaliens, qui couple une bourse de recherche et un monitorat (qui permet de valider l'agrégation). Ce monitorat compte des cours dans le cadre du Centre d'Initiation à l'Enseignement Supérieur et des enseignements à dispenser pour un maximum de 64h équivalent TD par an pendant trois ans.

Qui peut prétendre à une AC ? Il y a deux critères indiscutables, le premier est d'être normalien (concours 1^{ère} ou 3^{ème} année), le second est d'avoir un DEA ou d'être en DEA.

Comment demander une AC ? Il faut remplir un dossier que l'on obtient auprès de son département d'enseignement. Attention, il faut beaucoup de signatures (directeur de recherche, école doctorale, ...) donc la procédure peut être longue, surtout si on n'est pas sur place. Ensuite, décentralisation oblige, l'école doit exporter 50% de ses AC dans des laboratoires hors Ile-de-France. Ulm, par exemple, pratique peu cet export, le nombre d'AC attribuées par le ministère diminue de ce fait, paraît-il ... Cet export se traduit pour l'élève par l'obligation de faire un deuxième vœu en province s'il a fait son premier vœu à « Paris » (si le premier vœu est en province, le second vœu est simplement conseillé; pour un Rennais il faut un deuxième vœu si le premier se fait sur Rennes). L'école peut attribuer l'un des deux vœux mais si on a le deuxième vœu, on n'a aucune chance d'avoir le premier. Donc il ne faut pas, comme on le conseille trop souvent, faire un deuxième vœu « fictif » ou qui n'intéresse pas le prétendant.

Comment se passe la sélection des dossiers ? Le ministère fixe un nombre de bourses qu'il souhaite voir attribué par Direction Scientifique (DS). L'organisation des DS change cette année, mais en gros elle regroupe un ou plusieurs département(s) d'enseignement(s). Attention, un chimiste qui traite un sujet de biologie fait partie de la DS5 (biologie) et pas de la DS4 (chimie). Une fois tous les dossiers de demandeurs remplis, l'école envoie ces dossiers à un ou plusieurs experts (selon leur domaine de compétence) certifiés par le ministère. Chaque expert classe les dossiers qui le concerne en 3 catégories : recevables (A), recevables si il reste de la place (B), irrecevables (C). Les critères retenus pour ce choix sont : l'intérêt du sujet proposé, l'encadrement, le laboratoire d'accueil mais aussi la valeur de l'étudiant (Résultats en licence, maîtrise, agrégation, ...). Ensuite il classe les dossiers A et B du 1^{er} au dernier. Parallèlement, chaque département d'enseignement fait un classement de ses élèves en fonction de leurs résultats scolaires. Lorsque les dossiers analysés par le ministère reviennent à Cachan, la direction organise une réunion par DS. Sont conviés à cette réunion tous les représentants des départements d'enseignements concernés. A la fin de la réunion l'ensemble des élèves de la DS sont classés. Certains ont leur premier vœu, d'autres leur second, d'autres sont classés sur liste complémentaire en attente d'un désistement plus haut dans la liste. Il n'y a qu'une seule liste d'attente, mais le vœu qui sera respecté si possible est déjà déterminé pour chaque demandeur. Une raison de désistement peut être le salaire : une bourse AC c'est environ 1200€ nets par mois, monitorat compris (oui c'est moins que les émoluments du normalien de base). Précisons ici un critère dans le classement effectué : il y a deux sortes de normaliens qui demandent une AC. Ceux qui n'ont pas passé l'agrégation et qui font leur première année de thèse en quatrième année ENS (on les appelle 1^{er} mouvement). Ceux qui suivent le cursus normal : agrégation, DEA, thèse, on les appelle 2^{ème} mouvement. Lorsque la réunion qui attribue les bourses a lieu, les 1^{ers} mouvements ont déjà fait quelques mois de thèse. Donc la bourse leur est attribuée quasi à coup sûr (31 fois sur 33 demandes en 2003) et dans le laboratoire où ils ont commencé leur thèse (au risque de ne pas respecter le 50% province). Pour les 2^{èmes} mouvements, le problème est différent, ils sont en DEA et ont le temps de trouver un autre financement (?). Ils ont donc moins de bourses (111 fois sur 191 demandes) et pas toujours à l'endroit de leur choix.

Pourquoi dans ce cas la maxime de l'école est-elle : « Passe l'agrégation, ça aide à avoir un financement de thèse » ? Tout bêtement parce que c'est vrai ... la plupart du temps. Les gens qui ont une bonne place à l'agrégation obtiennent une bourse. Quant à ceux qui finissent plus loin dans le classement ... Et puis l'agrégation est un concours de recrutement, le résultat dépend aussi de l'état de forme le jour des épreuves. De plus toutes ne sont pas de difficulté égale. Alors à quoi correspond un classement qui se base sur des résultats d'élèves à des agrégations très différentes...

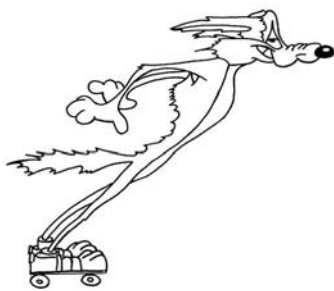
Ce qui pourrait être amélioré : j'ai été surpris de constater que certaines bourses ne trouvent pas preneur chaque année. Pourquoi ? Peut être que le thésard, tout comme le Professeur d'Université, n'est pas prêt à aller à l'autre bout de la France pour faire une thèse alors que sa vie et son copain sont installés sur Paris surtout si on lui a donné la bourse du vœu bidon. L'intérêt des AC pour les normaliens c'est que c'est le moyen le plus simple d'obtenir un monitorat validant l'agrégation (c'est aujourd'hui possible avec une CIFRE, BDI (=CNRS), CEA, ...). Quel est alors l'intérêt d'orienter, vers les AC, en priorité (temporelle) les 1^{ers} mouvements qui n'ont pas d'agrégation à valider faute de l'avoir passée. La solution serait peut être de donner des bourses aux 1^{ers} mouvements sur les restes du second mouvement... Quelle est la raison du 50% province ? Officiellement, il s'agit d'irriguer les labos hors Ile de France pour obtenir un bon niveau de recherche partout en France (comme un laboratoire est noté sur le nombre de ses publications, cela revient à reconnaître qu'un laboratoire publie avant tout le travail des thésards). Pourtant l'un des critères pour l'obtention d'une bourse c'est d'être dans un laboratoire renommé, minimum Unité Mixte de Recherche (= affilié au CNRS) à de rares exceptions près. Par contre un laboratoire en perte de vitesse, donc plus UMR, n'a aucune chance d'avoir d'AC, donc n'a aucune chance de retrouver un jour son affiliation. Cela revient-il à reconnaître que même un bon thésard n'est pas suffisant pour créer un bon labo en province ? Pourquoi dans ce cas envoyer à l'extérieur un thésard et pas un directeur de thèse ? Le directeur de département a énormément de pouvoir dans son domaine (vous n'étiez pas fâché avec lui, j'espère). Il faut donc demander son avis dans le choix du laboratoire (quand il a le temps de vous recevoir et de vous répondre autre chose que « il y a un laboratoire très bien à Paris qui traite ce sujet » (50% province, n'oubliez pas). Son avis est-il objectif sur les laboratoires ? Ne va t-il pas bloquer un étudiant, même brillant parce qu'il n'ont pas la même opinion ? Il serait donc peut être bon que ce soit le ministère qui fasse directement le classement définitif et qu'il donne accès aux appréciations sur les candidats et au barème de classement.

En conclusion, avoir une allocation c'est pas facile mais ça se fait tous les ans. Osez embêter les gens pour leur en parler, ils sont aussi là pour ça. Et puis la vie ne s'arrête pas si vous n'avez pas votre AC, il y a d'autres financements possibles (mais ce sera le thème d'un prochain article...).

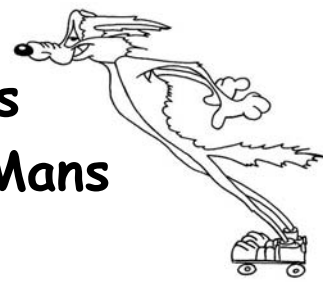
TROUB



PS. Je suis sûr que les solutions proposées ne sont pas toutes réalisables. De toutes façons, la réforme des masters aura certainement des répercussions sur les AC, notamment parce que passer l'agrégation serait une obligation fortement atténuée...



24 heures Rollers Circuit des 24h du Mans



Le campus de Cachan a encore participé cette année à la 4^{ème} édition de course relais en rollers. Avec comme représentants cette année, **Les Coyotes** :

Adhémar : Mathieu Pérriollat, 4@G, squatteur au 5^{ème}

Angel : David Da Silva, 5@G, notre capitaine et recordman de l'équipe

Bebert : Bertrand Vieille, 5@G, accélération, virage, gravier... « Logiquement, ça passait ! »

Boucledor : Gabriel Santangeli, 5@G, le rappeur (de fesses) des stands

Neuneu : Vincent Puyhaubert, ancien du G, un pongiste à roulettes

Pigser : Ludovic Charleux, ancien du G, redescendu de sa montagne

Tibo : Thibault Leplat, 5@G, l'amateur des rampes

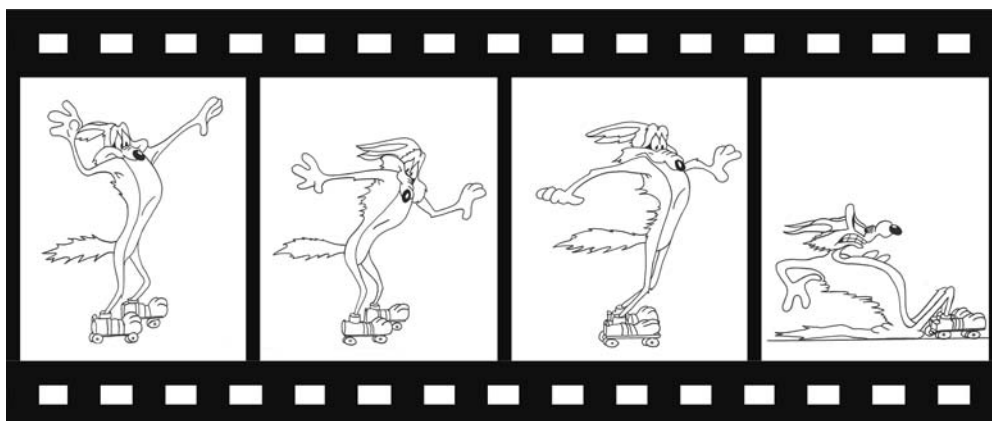
Tilleuil : Nicolas Rouillac, 5@G, le relayeur angolais

Maverick : Grégory Delattre, 5@G, coordinateur (ouais... ou pas TM)

Après deux sorties de piste de notre cher Bebert, on a tourné en relais à 8, puis en 2 équipes de 4 pendant la nuit, pour revenir au relais à 8 à l'aube...

Au final, quelques coudes et fesses éraflés, quelques ampoules, mais beaucoup de fun. Le classement officiel : **125^{ème}** sur 476 équipes au général, **4^{ème}** sur 23 pour le classement étudiant, avec **130** tours couverts, soit **576,55** km à plus de **24km/h** de moyenne.

Maverick

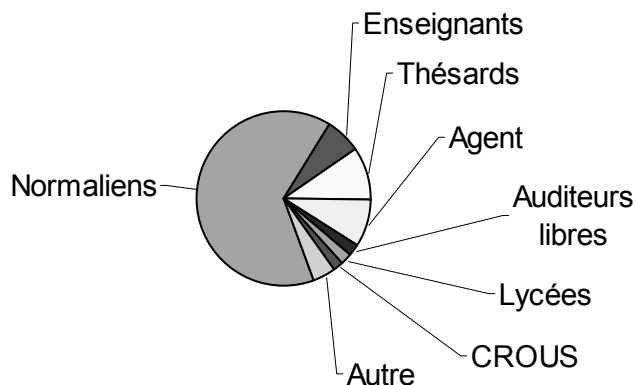


Statistiques du BDS

réalisées avec amour par **Maverick**

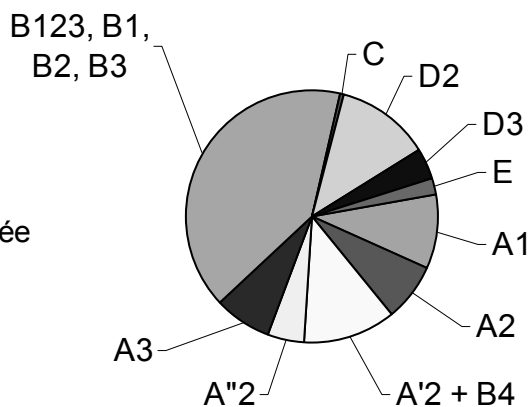
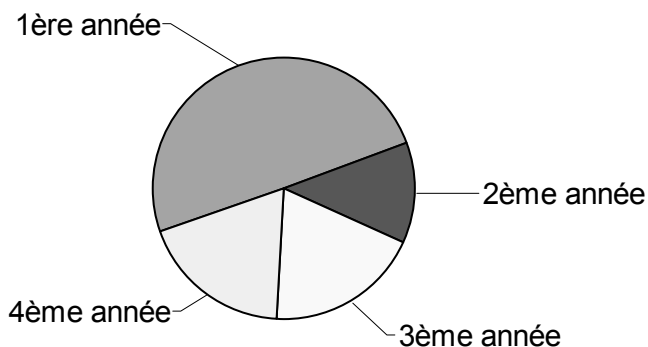
Répartition des inscrits au BDS 2002-2003

Normaliens	374	64,37%	91,74%
Enseignants	39	6,71%	
Thésards	57	9,81%	
Agent	52	8,95%	
Auditeurs libres	11	1,89%	
Lycées	12	2,07%	8,26%
CROUS	11	1,89%	
Autre	25	4,30%	
TOTAL	581	100,00%	



Répartition des inscrits au BDS 2002-2003

Département	1ère année	2ème année	3ème année	4ème année	TOTAL	
A1	16	4	6	6	32	9,36%
A2	12	3	6	5	26	7,60%
A'2 + B4	20	6	6	9	41	11,99%
A"2	7	4	2	2	15	4,39%
A3	9	6	8	3	26	7,60%
B123, B1, B2, B3	46	50	33	9	138	40,35%
C	2	0	0	0	2	0,58%
D2	23	14	3	1	41	11,99%
D3	6	2	3	2	13	3,80%
E	6	0	1	1	8	2,34%
	147	89	68	38	342	
	42,98%	26,02%	19,88%	11,11%		
	plus 32 normaliens non référencés				374	



Ciné Club

cineclub@crans.org

Mercredi 1^{er} Octobre 2003, au Pavillon des Jardins :

Soirée Raoul Ruiz

21 H 00

Généalogies d'un crime de Raoul Ruiz, 1996 (durée : 1h53m)

Cette semaine vous aurez – si vous bougez vos fesses jusqu'au PdJ - le plaisir d'assister à la projection de deux films du réalisateur franco-chilien Raoul Ruiz. *Généalogies d'un crime*, tout d'abord, qui en plus d'être un très joli titre est une sorte de thriller étrange à l'intrigue plutôt complexe, qui n'a pas eu le succès mérité en salle.

Deneuve, complètement névrosée et à la recherche de l'assassin de son fils, prend sous son aile un jeune homme accusé d'un autre meurtre. Ses recherches l'emmènent dans le milieu étrange de la psychanalyse.



VERS 23 H 10

Trois vies et une seule mort de Raoul Ruiz, 1995 (durée : 2h00m)



Après une petite pause cigarette, c'est reparti pour une plongée dans l'univers surréaliste et baroque ruizien. L'histoire est celle d'un personnage multiple, interprété par Marcello Mastroianni (son avant dernier rôle), qui vit quatre histoires différentes. Ayant trouvé très peu de critiques au sujet de ce film, je vous cite une des rares : « [...] si l'on fait l'effort de laisser se dérouler l'intrigue à son rythme, selon son mode particulier de traitement (prises de vues peu orthodoxes, mélange de lumières crues, saturées parfois avec des jeux de couleurs chamarrées, effets spéciaux un peu kitch), la magie opère et l'on est satisfait comme après la lecture d'un ouvrage de Borgès, la projection d'un film de Buñuel ou la contemplation d'une toile de Georges Braque [...] »

Benjamin & Will

Un essai, pour finir...

Je vais vous parler d'un coin très sympa sur le campus, que j'ai pris l'habitude de fréquenter puisque j'y ai ma chambre depuis 3 ans. Cet endroit, c'est le **5@G** ®™ ! L'un des seuls étages du campus qui possèdent un nom (c'est même, si je ne m'abuse, un précurseur en la matière). Pourquoi ? Plusieurs réponses.

Le premier élément de réponse est sa géométrie : le **5@G** ®™ est relativement long. Avec son couloir bien éclairé, aucun problème pour reconnaître les copains (ines) ! Alors on s'arrête et on discute un peu... Parfois jusqu'à pas d'heure (mémorable soirée au milieu du couloir vers minuit, suite au déclenchement de l'alarme : et oui, c'est là qu'on avait constaté qu'il n'y avait pas que des mecs au 5^{ème} !)...

« Ouais, mais si on a pas d'amis au 5^{ème} ? »... Deux secondes, j'y viens. Le second facteur qui peut expliquer la convivialité du **5@G** est l'esprit de famille qui y règne. Vous connaissez le refrain : les amis des amis sont nos amis. Et ici, ça ne se résume pas à une pensée démagogique à deux ba... 31 centimes d'euros !

La troisième explication possible, c'est les festivités du 5^{ème}. Comment résister aux raclettes improvisées chez Conan ou dans la cage d'escalier, aux plats de spaghetti gargantuesques de Boucle ? Impossible de passer à côté (*calembour*, comme dirait Pérusse) des crêpes-parties organisées au milieu du couloir !!! Vous l'aurez compris, au **5@G** on se dilate la rate ET la panse.

Enfin, le quatrième élément de réponse – le plus important : l'esprit de déconne. Concours très mouillés du Club Bassine ®, freesbee à travers le couloir (les boîtiers de disjoncteurs en tremblent encore...), parties de Counterstrike à n'en plus finir, lancers-de-Flappie-sur-son-skate (Bébert est un psychopathe), kidnappings de la porte de Tibo...

Aucuns traitements aussi efficaces pour les plus renfermés d'entre nous (j'en sais quelque chose) : au **5@G**, pas besoin d'être imbibé pour se désinhiber.

Moralité : « Si tu sais pas où loger, viens au **5@G** ! »

Flappie

Mea-Culpa :

Mes études m'ont contraint à retarder de plusieurs mois la parution de ce numéro. Je m'en excuse auprès de tous ceux qui y ont participé.

Ont participé à l'élaboration de La Sauce 85 :

Brad
Troub
Armel
Zabou
Maverick
Will
Bibi
Flappie